Code de conduite

Du Camp Claret du Lac Elgin

Date d'entrée en vigueur : 23 septembre 2026

418-443-2213
directeur@campclaret.qc.ca
260, chemin Claret
Stratford (Québec)
G0Y 1P

WWW.CAMPCLARET.QC.CA

TABLE DES MATIERES

I Dispositions préliminaires *1*
1. Préambule 1
2. Note explicative 1
II Mission et valeurs du Camp *1*
1. Mission 1
2. Philosophie du Camp 4
3. Accueil de groupes 5
II Les principes directeurs du rôle de moniteur et de monitrice *6*
1. Engagement envers les campeurs et les campeuses 6
2. Respect du cadre de vie du Camp 7
3. Prévention des situations de harcèlement, de violence et d'inconduite 7
III Les aptitudes attendues des moniteurs et monitrices *8*
1. Sécurité et surveillance 8
2. Esprit d'équipe et collaboration 9
3. Ponctualité et fiabilité 10
4. Le professionnalisme 11
5. Participation active 11
IV Bien-être et responsabilité personnelle *12*
1. Bien-être personnel 12
2. Utilisation des technologies et des médias sociaux 13
3. Respect des lieux et du matériel 13
V Communication *14*
1. Réunions 14
VI Conclusion *14*
1. Engagement envers la vie de camp 15
2. Responsabilité professionnelle 15
3. Reconnaissance et excellence 15
4. Une communauté qui avance ensemble 15
Annexe I *16*

I DISPOSITIONS PRÉLIMINAIRES

1. PRÉAMBULE

Être moniteur ou monitrice au Camp Claret du Lac Elgin (ci-après appelé le « Camp ») est un privilège et une responsabilité. Toute personne occupant un poste de moniteur ou de monitrice s'engage à offrir un environnement sécuritaire, bienveillant, inclusif et stimulant pour les jeunes. Ce code de vie vise à favoriser le respect, la collaboration, le professionnalisme et l'excellence dans toutes les sphères de la vie du Camp.

Le professionnalisme se définit par la qualité du travail d'une personne qui démontre de l'expérience, du jugement et un sens des responsabilités. Il se traduit par la capacité à maintenir un engagement constant envers le Camp, à respecter ses valeurs, à répondre à ses attentes et à agir comme un modèle positif pour les campeurs et les campeuses ainsi que les autres membres du personnel.

2. NOTE EXPLICATIVE

Dans le présent document, l'expression « tel que vu dans la formation du pré-camp » désigne la formation annuelle obligatoire offerte à l'ensemble des moniteurs et monitrices au cours de la semaine précédant l'arrivée des campeurs et campeuses. Cette formation, animée par les chef.fes de camp, présente les valeurs, les attentes, les procédures et les principes fondamentaux qui encadrent le rôle de moniteur et de monitrice au Camp. Toute référence à cette formation dans le présent code renvoie aux notions qui y sont enseignées.

II MISSION ET VALEURS DU CAMP

1. MISSION

Les camps de vacances offrent un endroit unique, chacun à leur façon, pour accompagner les jeunes les fréquentant dans le développement de leur personnalité. Au Camp, nous avons toujours eu à cœur d'offrir aux jeunes l'occasion de vivre de nouvelles expériences, de sortir de leur quotidien et de se développer à travers le plein air. Au fil des années, cette volonté est devenue le fondement de notre engagement auprès des jeunes. C'est dans cet esprit que s'inscrit aujourd'hui la mission du Camp :

MISSION DU CAMP CLARET

Créer, dans un milieu de plein air, le climat favorable à l'épanouissement de l'enfant afin qu'il s'enrichisse de nouvelles expériences et devienne l'adulte de demain.

Cette mission repose sur quatre principaux objectifs :

Un milieu de plein air

Les jeunes doivent apprendre à apprécier la nature et à vivre en harmonie avec celle-ci. L'émerveillement, propre à l'enfance, constitue une source essentielle de découverte, de sensibilité et d'ouverture aux autres et au monde. Il est donc important de cultiver cette capacité d'admirer afin de favoriser son épanouissement. Pour ce faire, apprenons-lui à vivre dans la nature, à en connaître les secrets et les ressources, à apprécier et à respecter celles-ci, à retrouver une vie simple et équilibrée et à savoir écouter. Les premiers à être sensibilisés doivent être les moniteurs et monitrices pour pouvoir rendre ce plein air éducatif pour les enfants. De plus, le plein air permet à chacun d'être soi-même, sans filtre ni artifice, pouvant faire éclore les forces et les limites de tous, faisant place à la vie d'équipe et aux multiples valeurs vécues au Camp.

Le climat favorable à l'épanouissement de l'enfant

Les parents s'attendent à bon droit à ce que leurs enfants fassent, au Camp, l'apprentissage de la vie d'équipe grâce aux compétences des membres du personnel. Le programme d'activités au Camp est le moyen par lequel les enfants peuvent continuer à poursuivre leur formation générale amorcée à la maison et à l'école. Nous pourrions être simplement un milieu offrant de belles activités dans un environnement extraordinaire. Toutefois, chaque action est réfléchie et permet un climat sécurisant offrant des occasions d'explorer et d'expérimenter en toute sécurité (physique et émotive). Nous parlerons donc d'un climat favorable à l'épanouissement de l'enfant et de l'adolescent.

Pour ce faire, il est important de connaître les besoins particuliers de chaque campeur et campeuse et de les accompagner dans le développement de saines habitudes de vie, en portant une attention particulière à la nutrition, à l'hygiène, au repos nécessaire et à l'importance d'un mode de vie actif. Il est essentiel d'adapter les activités selon l'âge, les

capacités et les besoins des enfants, en considérant le rythme de la journée et des périodes de camp, tout en assurant un climat de sécurité physique et affective.

On devra aussi accepter l'enfant tel qu'il est, le respecter dans son individualité et l'aider à se développer selon ses possibilités. D'où la nécessité d'apprendre à connaître chaque enfant comme différent de l'autre, à favoriser un esprit de camaraderie, d'amitié, de loyauté et de bonté à l'égard des autres et un respect mutuel entre tous. Aidons chaque jeune à se surpasser, à surmonter ses peurs et à se développer sans se comparer aux autres. Ainsi, chaque jeune se présentant au Camp aura la possibilité d'évoluer dans un milieu idéal favorisant le dépassement de soi.

S'enrichir de nouvelles expériences

Au cours d'un séjour au Camp, chaque jeune a l'occasion d'expérimenter de nouvelles activités et de relever des défis variés. Que ce soit sur terre ou dans le cadre d'activités aquatiques, des techniques et des défis physiques adaptés aux capacités et à l'âge de chacun sont proposés afin de favoriser l'apprentissage et la confiance en ses habiletés. Qu'il s'agisse d'un premier séjour ou d'une expérience renouvelée, les défis proposés sont adaptés à l'âge, aux capacités et au cheminement de chaque jeune, qui évoluent d'année en année. Sans oublier les différentes excursions et sorties en canot-camping qui offrent aux campeurs et campeuses l'occasion de relever des défis adaptés, tout en explorant les richesses de leur environnement.

Au-delà de l'aspect matériel, les nouvelles expériences se font également dans les différents rapports sociaux au Camp. Que ce soit avec son groupe, avec sa section, avec ses moniteurs et monitrices, ou avec les autres personnes au Camp, c'est une expérience qui permet de développer la capacité d'adaptation. Être autonome (à sa mesure), loin de la maison pendant plusieurs jours, en faisant confiance à une équipe de moniteurs et monitrices que l'on vient tout juste de connaître. Une nouvelle expérience permettant d'apprendre à faire confiance à l'autre, en la bonté des gens et à leurs valeurs, mais aussi à se faire confiance à soi-même. La vie d'équipe fera vivre une obligation de penser aux autres ; par exemple, de travailler ensemble soit pour gagner une joute ou pour exécuter un travail de propreté ou encore pour réaliser une œuvre profitable à tous. Il nous faut, de plus en plus, faire participer les jeunes à l'élaboration de projets de groupes et aux prises de décisions. Ainsi, ils apprendront à coopérer, à respecter les autres et à se rendre aux

vœux de la majorité. Ils développeront également leurs sens d'initiative et de responsabilité tout en sachant ce que signifie de pouvoir s'adapter, s'intégrer, compter sur les autres et sentir qu'on a quelque chose à leur apporter.

Devenir l'adulte de demain

Au Camp, nous souhaitons inspirer les jeunes à contribuer à rendre le monde meilleur, un jour à la fois. À travers la mission et les expériences vécues, chaque jeune développe sa confiance en soi, sa connaissance de ses capacités, de ses qualités et de ses forces, tout en renforçant sa détermination.

2. PHILOSOPHIE DU CAMP

Après tant d'années de développement continu, nous sommes arrivés à créer, dans un milieu de plein air, un climat favorable à l'épanouissement de l'enfant. Étant donné les goûts et les besoins différents, les campeurs et les campeuses sont regroupés en sections parallèles avec des objectifs bien déterminés.

- **Sections JEAN-RIEURS et ÉTINCELLES (de 7 à 11 ans) – Objectifs généraux :**
    1. Répondre aux besoins de sécurité physique et affective de l'enfant et l'aider à réussir les défis dans sa première approche aux activités du Camp.
    2. Contribuer au développement de la confiance en soi de l'enfant par l'expérience de la vie d'équipe, l'exploration de nouvelles activités et le sens du partage.
    3. Faire vivre à l'enfant le monde du merveilleux à travers la nature et le plein air, tout en l'amenant à découvrir les valeurs essentielles à sa croissance spirituelle et à son plein épanouissement.

Pour atteindre ces objectifs, la journée de l'enfant se déroule autour d'un thème qui varie avec chaque période. Inspirées de l'univers du merveilleux, les activités du Camp donnent à l'enfant l'occasion de grandir et d'être toujours agréablement occupé. La première sortie de la maison devient ainsi une excitante aventure et une expérience positive et optimiste de lui-même face à la vie.

- **Section BOUCANIERS et CLAIRE-NATURE (12 à 16 ans) – Objectifs généraux :**
    1. Amener l'adolescent.e à mieux se connaître, à reconnaître ses capacités et ses limites, à découvrir les autres et à apprendre à vivre harmonieusement avec eux.
    2. Développer l'autonomie de l'adolescent.e en l'amenant à exercer son jugement et à prendre des décisions éclairées avec honnêteté et intégrité.
    3. Favoriser le dépassement de soi chez chaque jeune en encourageant le goût du défi et de l'effort.
    4. Favoriser le développement des compétences techniques de l'adolescent.e dans les activités sportives du Camp.
    5. Amener l'adolescent.e à découvrir et à apprécier la nature afin de préparer l'adulte de demain à faire des choix de loisirs enrichissants.
    6. Aider l'adolescent.e à réfléchir sur les faits et principes qui l'entourent pour qu'il découvre et assimile les valeurs essentielles de la vie qui deviendront les balises de son comportement.

Pour atteindre ces objectifs, la vie des sections est organisée de manière à faire vivre aux jeunes des expériences qu'ils n'auraient pas nécessairement l'occasion de vivre dans leur quotidien. À travers l'ensemble des activités proposées, chaque personne évolue dans un environnement qui sollicite continuellement sa débrouillardise, son autonomie et sa capacité à se dépasser. Les campeurs et les campeuses sont également appelés à prendre une part active à la vie d'équipe, où ils et elles apprennent à vivre et à collaborer avec les autres.

3. ACCUEIL DE GROUPES

Le présent code de conduite s'applique également aux moniteurs et aux monitrices qui assurent l'encadrement des groupes accueillis au Camp en dehors de la programmation estivale. Ils et elles sont tenus de respecter les mêmes normes de conduite, de professionnalisme et de sécurité que celles prévues pour les activités estivales.

II LES PRINCIPES DIRECTEURS DU RÔLE DE MONITEUR ET DE MONITRICE

1. ENGAGEMENT ENVERS LES CAMPEURS ET LES CAMPEUSES

S'engager envers les jeunes au Camp signifie que chaque moniteur et chaque monitrice assume pleinement son rôle éducatif, relationnel et encadrant tel qu'enseigné dans la formation du pré-camp. Cet engagement repose sur une conviction simple : pour qu'un enfant s'épanouisse, il doit évoluer dans un milieu où il se sent respecté, soutenu, valorisé et pleinement intégré à la vie du Camp. Les membres de l'équipe investissent donc leur énergie, leur présence et leur professionnalisme pour créer ce climat essentiel.

Cette responsabilité se manifeste d'abord par une attitude intègre et constante. Les moniteurs et monitrices demeurent attentifs aux besoins, aux forces et aux particularités de chaque jeune, en adoptant un langage respectueux, une tenue appropriée et des comportements exemplaires. Leur manière d'être contribue directement à instaurer un climat de confiance, autant auprès des campeurs et campeuses que de leurs parents et de leurs collègues.

Favoriser un milieu de vie fondé sur le respect, l'inclusion et l'entraide fait également partie intégrante de cet engagement. Chaque jeune doit pouvoir se sentir accueilli, reconnu et encouragé à participer pleinement aux activités. Par leur enthousiasme et leur implication quotidienne, les moniteurs et monitrices nourrissent le sentiment d'appartenance, l'esprit d'équipe et la participation active, qui sont au cœur de l'expérience du Camp.

Cet engagement implique aussi de reconnaître la diversité des besoins, notamment ceux des jeunes ayant des particularités ou des besoins particuliers. Les moniteurs et monitrices travaillent en collaboration avec leurs collègues, leur chef ou cheffe de camp et les autres membres du personnel pour soutenir l'épanouissement de chaque campeur et campeuse. Ils accompagnent les jeunes dans leur développement personnel, les encouragent à gagner en autonomie, à relever des défis, à persévérer et à développer leur confiance en soi.

Assumer cet engagement demande constance, bienveillance et collaboration au quotidien. C'est ainsi que l'équipe contribue à un milieu où chaque jeune peut grandir, apprendre, s'épanouir et vivre pleinement l'expérience du Camp.

2. RESPECT DU CADRE DE VIE DU CAMP

Respecter le cadre de vie du Camp signifie bien plus que suivre des règles, c'est contribuer activement à un milieu où l'ordre, le calme et la qualité de vie de chacun sont protégés. Ce cadre existe pour permettre aux jeunes, ainsi qu'aux moniteurs et aux monitrices de vivre ensemble dans un environnement harmonieux où il est possible de se reposer, de se sentir en sécurité et de profiter pleinement de l'expérience du Camp. En adoptant une conduite respectueuse, en préservant la propreté des lieux et en maintenant une ambiance sereine, les moniteurs et les monitrices soutiennent directement le bien-être collectif et la cohésion de la communauté.

Dans cette perspective, chacun et chacune s'engagent à respecter les règlements, les politiques et les consignes en vigueur, non pas par obligation, mais parce que ces balises assurent la sécurité et la fluidité du quotidien. Ils et elles reconnaissent également l'autorité de l'équipe de direction, des chef.fes de camp et des coordonnateur.rices, et collaborent avec eux dans un esprit d'ouverture. Accueillir les remarques et les rétroactions de manière constructive fait partie intégrante de cette responsabilité, puisqu'elle permet d'améliorer continuellement la qualité du milieu de vie.

L'accueil des parents, des visiteurs et des personnes autorisées s'inscrit dans la même logique, soit d'offrir une expérience professionnelle et sécuritaire à tous ceux et celles qui entrent en contact avec le Camp. Veiller à ce qu'aucun visiteur ne circule ou ne participe aux activités sans autorisation n'est pas une simple règle, mais une mesure essentielle pour protéger les jeunes et préserver l'intégrité du milieu.

Enfin, contribuer à un environnement sécuritaire, respectueux et harmonieux demande une présence attentive, une communication bienveillante et un esprit d'équipe constant. En adoptant ces attitudes, les moniteurs et les monitrices créent un climat où les enfants, comme les membres du personnel, peuvent évoluer ensemble de manière positive, cohérente et sereine. C'est cette intention, celle de préserver un milieu de vie sain et sécuritaire, qui donne tout son sens à l'engagement envers le cadre de vie du Camp.

3. PRÉVENTION DES SITUATIONS DE HARCÈLEMENT, DE VIOLENCE ET D'INCONDUITE

Les moniteurs et les monitrices sont tenus de respecter la Politique en matière de protection de l'intégrité, laquelle vise notamment à prévenir le harcèlement, les violences, la discrimination et toute autre situation susceptible de compromettre la sécurité, l'intégrité ou le bien-être des campeurs et des campeuses et de toute autre personne présente au Camp.

Cette politique précise les attentes en matière de comportement, les mécanismes de prévention, la formation obligatoire offerte lors du pré-camp, ainsi que les procédures de plainte, de signalement et de traitement des situations problématiques. Les moniteurs et monitrices doivent en prendre connaissance, participer à la formation obligatoire et appliquer les principes de cette politique en tout temps.

III LES APTITUDES ATTENDUES DES MONITEURS ET MONITRICES

1. SÉCURITÉ ET SURVEILLANCE

La sécurité et la surveillance reposent sur une présence attentive, constante et proactive auprès des campeurs et des campeuses. Elles exigent que les moniteurs et monitrices restent vigilants, anticipent les risques et interviennent rapidement lorsque nécessaire. Assurer la sécurité, c'est maintenir un cadre clair, calme et structuré où chaque enfant peut évoluer en confiance. La surveillance, elle, garantit que les jeunes sont toujours encadrés, protégés et accompagnés, autant dans les activités que dans les déplacements ou les moments de repos. Cette responsabilité essentielle demande une vigilance continue, une attitude professionnelle et une collaboration soutenue pour assurer le bon fonctionnement du Camp et le bien-être de tous.

Les moniteurs et les monitrices du Camp s'engagent à :

- Assurer en tout temps la sécurité physique, émotionnelle et psychologique des campeurs et des campeuses, en faisant preuve de vigilance, de jugement et de prévention, tout en intervenant avec calme et bienveillance dans toutes les situations.
- Respecter en tout temps les règles, les procédures et les consignes de sécurité du Camp, afin d'assurer la protection des jeunes et la préservation des installations.

- Assurer une surveillance constante, active et préventive des enfants sous sa responsabilité, en demeurant présent, attentif et vigilant lors des activités, des déplacements, des périodes de repos et de toute autre situation de la vie quotidienne.
- Accomplir avec rigueur et sérieux les périodes de sentinelle qui leur sont confiées. Ils et elles veillent au calme de la section, effectuent les rondes nécessaires, demeurent à son poste jusqu'à son remplacement et assurent la sécurité et le bien-être des enfants durant la nuit.
- Intervenir avec calme, respect, discernement et fermeté lorsque la situation l'exige, en privilégiant des interventions éducatives, sécuritaires et adaptées à l'âge ainsi qu'aux besoins des campeurs et des campeuses.
- Signaler sans délai à son chef ou sa cheffe de camp, ou à toute autre personne responsable tout incident, blessure, situation dangereuse ou comportement préoccupant pouvant compromettre la sécurité, le bien-être ou le bon fonctionnement du Camp.
- Connaître, appliquer et respecter les protocoles d'urgence du Camp, notamment ceux relatifs aux incendies, aux conditions météorologiques, aux excursions, aux activités nautiques et à toute autre situation nécessitant une intervention rapide, organisée et sécuritaire.

2. ESPRIT D'ÉQUIPE ET COLLABORATION

L'esprit d'équipe repose sur une collaboration simple, fluide et naturelle entre les moniteurs et les monitrices. C'est la capacité de travailler ensemble, de se soutenir et de communiquer efficacement pour assurer le bon fonctionnement du Camp et le bien-être des campeurs et des campeuses. Ceci implique une attitude positive, une présence fiable et une volonté de contribuer au groupe, peu importe la tâche ou le moment. Quand chaque moniteur et chaque monitrice joue son rôle avec engagement, l'équipe devient plus forte, plus harmonieuse et capable d'offrir une expérience exceptionnelle aux jeunes.

Les moniteurs et les monitrices du Camp s'engagent à :

- Travailler dans un esprit de coopération avec ses collègues, spécialistes, chef.fes et coordonnateur.rices, en reconnaissant que la force du Camp repose sur l'unité de ses équipes.

- Participer activement à la répartition équitable des tâches, en respectant les horaires, les responsabilités et les besoins de chacun.
- Communiquer ouvertement, honnêtement et respectueusement, en abordant les difficultés avec maturité et en valorisant les réussites.
- Partager ses objectifs personnels, encourager ses collègues et revenir quotidiennement sur les objectifs d'équipe.
- Reconnaître les forces de ses collègues, les soutenir dans les moments exigeants et contribuer à leur développement.
- Régler les conflits de façon mature, constructive et respectueuse, en gardant en tête que le but est d'apprendre à travailler avec d'autres, à faire des compromis et à équilibrer les forces.

3. PONCTUALITÉ ET FIABILITÉ

Respecter les horaires n'est pas seulement une question d'organisation : c'est une marque de respect envers les campeurs et les campeuses, les collègues et le fonctionnement global du camp. La ponctualité assure la fluidité des activités, la sécurité des jeunes et la cohérence du travail d'équipe. Tel que vu dans la formation du pré-camp, elle reflète aussi le professionnalisme, la fiabilité et l'engagement que chaque moniteur et monitrice doit incarner au quotidien. Être à l'heure, c'est contribuer activement à une journée bien structurée, harmonieuse et sécuritaire pour tous et toutes.

Les moniteurs et les monitrices du Camp s'engagent à :

- Considérer l'horaire comme un cadre essentiel qui assure la fluidité des activités, la sécurité des campeurs et des campeuses ainsi que la cohésion de l'équipe.
- Arriver à l'heure aux activités, aux repas, aux réunions et aux services, afin d'être prêt et prête physiquement et mentalement.
- Comprendre que chaque minute compte, car un retard peut désorganiser une activité, retarder un groupe, ou créer du stress inutile pour les enfants.
- Respecter les temps de transition, qui sont souvent les moments les plus sensibles pour la sécurité (déplacements, rassemblements, changements d'activités).
- Faire preuve de discipline personnelle, en gérant son temps, son matériel et ses déplacements pour éviter les imprévus.
- Être un modèle pour les jeunes, qui apprennent la ponctualité en observant celle de leurs moniteurs et monitrices.

4. LE PROFESSIONNALISME

Les moniteurs et monitrices doivent maintenir un niveau de professionnalisme qui reflète la mission, les valeurs et les standards du Camp. Leur comportement influence directement la qualité du séjour, la confiance des parents, la sécurité des jeunes et la cohésion de l'équipe.

Les moniteurs et les monitrices du Camp s'engagent à :

- Adopter une posture calme, stable et rassurante, même dans les situations exigeantes.
- Faire preuve d'une gestion mature de ses émotions, en évitant les réactions impulsives ou les comportements qui pourraient nuire à l'ambiance du groupe.
- Opter pour une présentation soignée, conforme à l'image du Camp, surtout lors de l'accueil des parents et des jeunes.
- Employer un vocabulaire positif, clair et adapté à l'âge des jeunes ainsi qu'un ton qui encourage, motive et valorise.
- Favoriser un environnement où chaque campeur et chaque campeuse est traité(e) avec équité, dignité et bienveillance, en s'assurant qu'aucune forme de discrimination ou de favoritisme ne compromette son intégration pleine et entière à la vie du Camp.
- Ne jamais divulguer des informations personnelles concernant un campeur, une campeuse, un parent ou un membre du personnel.
- Respecter la confidentialité des dossiers médicaux, des évaluations et des situations particulières.
- Discuter des enjeux sensibles uniquement avec les personnes autorisées (chef.fe, direction, infirmier.ère).

5. PARTICIPATION ACTIVE

La participation active est au cœur du rôle de moniteur et de monitrice. Elle influence directement l'énergie du groupe, la motivation des jeunes, la qualité des activités et l'ambiance générale du Camp. Des personnes pleinement engagées deviennent des sources d'inspiration et des catalyseurs de plaisir, d'apprentissage et de cohésion.

Les moniteurs et les monitrices du Camp s'engagent à :

- Être physiquement présent et présente, et mentalement disponible dans chaque activité, en évitant les distractions et en restant concentré sur les campeurs et les campeuses.
- Jouer, démontrer, encourager et accompagner, plutôt que d'observer passivement.
- Se placer au cœur de l'action, car sa présence active rassure les enfants, stimule leur participation et renforce la dynamique du groupe.
- Adapter son niveau d'implication selon l'activité, tout en restant un modèle de motivation, de respect des règles et de plaisir sain.
- Comprendre que sa participation influence directement la perception des campeurs et des campeuses : un moniteur et une monitrice engagés créent des campeurs et des campeuses engagés.

IV BIEN-ÊTRE ET RESPONSABILITÉ PERSONNELLE

1. BIEN-ÊTRE PERSONNEL

Le bien-être personnel des moniteurs et des monitrices représente un équilibre essentiel qui leur permet d'être présent.es, attentif.ves et efficaces auprès des jeunes. Il repose sur la capacité de chacun et chacune à prendre soin de sa santé physique et mentale, à respecter ses temps de repos et à maintenir des habitudes de vie saines. Ce bien-être implique aussi de reconnaître ses limites, de demander du soutien au besoin et de contribuer à un environnement harmonieux pour l'équipe. Comme le montre l'Annexe I, qui présente l'horaire d'une journée type, les journées sont chargées et il est donc essentiel de respecter ses besoins en sommeil.

Les moniteurs et les monitrices du Camp Claret du Lac Elgin s'engagent à :

- Respecter les temps de repos afin de demeurer alerte, disponible et sécuritaire auprès des campeurs et des campeuses
- Prendre soin de sa santé physique et mentale afin d'assurer une présence stable et fiable.
- Maintenir une hygiène adéquate pour contribuer à un environnement propre, sain et professionnel.

- Aviser rapidement la personne cheffe de section ou l'infirmier.ère en cas de maladie ou d'incapacité à remplir ses responsabilités.

2. UTILISATION DES TECHNOLOGIES ET DES MÉDIAS SOCIAUX

La gestion responsable des technologies et des médias sociaux est essentielle pour assurer un encadrement sécuritaire et respectueux au Camp. Les moniteurs et monitrices doivent utiliser leurs appareils de manière réfléchie, en demeurant pleinement disponibles pour les campeurs et les campeuses et en respectant les règles établies. Cette responsabilité inclut la protection de la vie privée, l'usage approprié des photos et des publications, ainsi qu'un comportement exemplaire sur les plateformes numériques. Une utilisation consciente et encadrée des technologies contribue à préserver la confiance, la sécurité et le bon fonctionnement de la vie au Camp.

Les moniteurs et les monitrices du Camp s'engagent à :

- Limiter l'usage du téléphone aux moments autorisés afin de demeurer pleinement disponibles pour les jeunes.
- S'abstenir d'utiliser son cellulaire lorsqu'il ou elle est responsable d'un groupe, sauf en cas d'urgence ou d'autorisation explicite.
- Respecter les règles de photos et publications établies par le Camp.
- Protéger la confidentialité des campeurs et des campeuses et de leurs familles en évitant toute diffusion non autorisée.
- Adopter un comportement responsable et respectueux sur les réseaux sociaux, en tout temps.

3. RESPECT DES LIEUX ET DU MATÉRIEL

Le respect des lieux et du matériel constitue une responsabilité essentielle pour assurer un environnement sécuritaire, fonctionnel et agréable pour tous. Les moniteurs et monitrices doivent veiller à préserver la qualité des installations, à utiliser les équipements avec soin et à maintenir l'ordre dans les espaces qu'ils occupent. Cette attention contribue non seulement à la durabilité des ressources du Camp, mais aussi au bien-être collectif et au bon déroulement des activités. En adoptant des pratiques responsables et en signalant rapidement toute situation problématique, ils et elles participent activement à la sécurité, à l'efficacité et à la convivialité de la vie au Camp.

Les moniteurs et les monitrices du Camp s'engagent à :

- Prendre soin des installations du Camp, incluant les bâtiments, les espaces extérieurs et les équipements.
- Utiliser le matériel de façon responsable afin d'assurer sa durabilité et sa sécurité.
- Remettre les lieux en ordre après chaque activité, en respectant les standards de propreté et d'organisation.
- Suivre les procédures de prêt et de rangement pour tout équipement utilisé.
- Signaler rapidement tout bris ou perte ainsi que toute situation pouvant compromettre la sécurité ou le bon fonctionnement du camp.

V COMMUNICATION

1. RÉUNIONS

La communication quotidienne et la participation aux réunions permettent aux moniteurs et monitrices de coordonner efficacement leurs actions tout au long de la journée. Qu'il s'agisse du rassemblement du matin, des ajustements en cours d'activités ou des réunions à la sieste et en fin de journée, chacun et chacune doit contribuer activement aux échanges, transmettre l'information importante et poser des questions lorsque quelque chose n'est pas clair. Une communication constante, positive et orientée vers les solutions assure une organisation fluide, renforce la collaboration entre collègues et garantit que les jeunes vivent une journée sécuritaire, cohérente et bien encadrée.

Les moniteurs et les monitrices du Camp s'engagent à :

- Participer aux réunions obligatoires avec assiduité et ponctualité.
- Contribuer activement aux échanges en partageant idées, observations et informations pertinentes.
- Transmettre l'information essentielle à ses collègues pour assurer une coordination efficace.
- Demander des clarifications lorsqu'une consigne ou procédure n'est pas entièrement comprise.
- Favoriser une communication positive axée sur la collaboration, les solutions et le respect mutuel.

VI CONCLUSION

1. ENGAGEMENT ENVERS LA VIE DE CAMP

Le rôle de moniteur et de monitrice dépasse l'encadrement des activités : il s'inscrit dans une véritable vie d'équipe, faite de présence, de collaboration et d'exemplarité. En respectant le code de conduite, chacun et chacune contribue à un milieu où les campeurs et les campeuses se sentent en sécurité, soutenus et inspirés. Ce cadre commun assure la cohérence des interventions, renforce la cohésion de groupe et permet à ce que chaque journée se déroule dans le respect, la bienveillance et le plaisir partagé.

2. RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

Appliquer ces engagements au quotidien demande constance, maturité et sens des responsabilités. Que ce soit dans la gestion du bien-être personnel, l'utilisation des technologies, la communication ou le respect des lieux, les moniteurs et monitrices incarnent un rôle essentiel : celui de modèles positifs pour les jeunes. Leur attitude influence directement la dynamique de l'équipe et la qualité de l'expérience vécue par les campeurs et les campeuses.

3. RECONNAISSANCE ET EXCELLENCE

Vivre l'expérience du Camp est aussi un parcours de développement personnel et professionnel. En adhérant pleinement aux valeurs du code de conduite et en démontrant un engagement constant, les moniteurs et monitrices peuvent se voir remettre un diplôme d'excellence. Cette distinction souligne leur implication remarquable, leur leadership positif et leur contribution significative au Camp. Elle représente non seulement une reconnaissance, mais aussi une fierté : celle d'avoir incarné les standards les plus élevés du rôle de moniteur et de monitrice.

4. UNE COMMUNAUTÉ QUI AVANCE ENSEMBLE

En fin de compte, le code de conduite n'est pas qu'un ensemble de règles : c'est un engagement collectif envers une communauté vivante, dynamique et bienveillante. En le respectant, les moniteurs et monitrices participent à créer un Camp où tous, jeunes comme adultes, peuvent grandir, apprendre et vivre des moments mémorables. Ensemble, ils assurent la continuité d'une tradition de qualité, de respect et d'excellence qui fait la force du Camp.

ANNEXE I
Horaire des moniteurs et monitrices

1. DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

7h15 : Réveil des moniteurs et monitrices

7h30 : Artic Power (pour les sections Claire-Nature et Boucaniers)

7h35 : Infirmerie Boucaniers

7h45 : Infirmerie Claire-Nature

7h50 : Service-camp

8h05 : Infirmerie J-R et Étincelles

8h10 : Déjeuner des moniteurs et monitrices

8h30 : Déjeuner

9h10 : Rassemblement en section

11h30 : Temps de jeux et dîner des moniteurs et monitrices

12h45 : Sieste - décors, scénarios, Grand-Jeu, …

15h30 : Générale (pour les moniteurs et monitrices des sections Jean Rieurs et Étincelles seulement)

17h30 : Temps de jeux et souper des moniteurs et monitrices

19h45 : Préparation de la soirée (déguisement)

20h45 : Infirmerie Étincelles

20h50 : Infirmerie J-R

21h00 : Début du coucher des campeurs et campeuses

21h05 : Infirmerie Claire-Nature

21h10 : Infirmerie Boucaniers

21h15 : Fiche d'évaluation

21h30 : Réunion en section et 1ère sentinelle

22h : 2ème sentinelle

22h30 : Fin des réunions

23h : 3ème sentinelle

23h30 : Les moniteurs et monitrices qui dorment dans la tente doivent y être

00h00 : Couvre-feu

2. LEVER DES MONITEURS ET MONITRICES

Scénarios pour les Jean-Rieurs et Étincelles

Dans une tente à trois, A dort en tente, tandis que B et C dorment au Rossignol, à l'Évangéline ou au Rolland-Boulanger. B se lève à 7h15 pour aller réveiller les campeurs et campeuses. À 7h30, il ou elle remplace A dans la section. A quitte alors la tente et dispose de 20 minutes pour se rendre à son bâtiment, se changer pour la première activité, mettre ses crocs et arriver au service-camp à 7h50, pile. C se réveille à 7h45, se prépare et arrive dans la section à 7h50. Il ou elle passe dans chaque tente pour vérifier si des campeurs ou campeuses doivent aller à l'infirmerie.

Scénario pour les Claire-Nature et Boucaniers

Le fonctionnement est similaire : A dort en tente, B et C dorment dans les bâtiments. B et C se lèvent à 7h15, réveillent les campeurs et campeuses et remplacent A à 7h30. B et C accompagnent leurs campeurs et campeuses pour l'Artic Power. A a ensuite 20 minutes pour aller à son bâtiment, se préparer et mettre ses crocs avant d'être au service-camp à 7h50.

A se rend près de la cafétéria. Pour savoir quoi sortir, il suffit de regarder le panneau à l'intérieur.

Les moniteurs et monitrices Jean-Rieurs, avec les monitrices Étincelles, montent les bateaux à voile. Les moniteurs et monitrices Claire-Nature et Boucaniers sortent les kayaks. Tout le monde se rejoint pour sortir les rabaskas. Une fois le matériel prêt, vers 8h, A et les autres vont déjeuner. Ce sont eux qui serviront le repas de 8h30.

Chez les Jean-Rieurs et Étincelles, B garde le silence dans les tentes pour éviter que les campeurs et campeuses déjà réveillé.e.s fassent du bruit. Le réveil officiel est à 8h. Chez les Claire-Nature et Boucaniers, 8h marque le retour de l'Artic Power et le moment de se changer pour la première activité, sauf si c'est une activité d'eau. À 8h20, A attend son groupe devant la cafétéria en chantant des chansons. Il ou elle a fini de manger.

À 8h25, le groupe arrive : B ouvre la marche, C la ferme, et tout le monde est présent. A ramasse les chapeaux, la cloche sonne, et le groupe chante la chanson du cuisto. A sert le repas, C reste parmi les campeurs et campeuses pour discuter, et B aide A. Avec un groupe de douze campeurs ou campeuses, l'objectif est de terminer vers 9h, aller se brosser les dents et être au rassemblement de 9h10.

3. LES TEMPS DE JEUX

Pendant les temps de jeux, chacun a son rôle. B part manger pour être prêt ou prête à servir le prochain repas. A reste avec les campeurs et campeuses et joue avec eux à différents jeux. De son côté, C joue aussi, mais si un campeur ou une campeuse se blesse, il ou elle peut aller voir l'infirmier ou l'infirmière. Si tout va bien, C reste simplement sur le terrain et continue de jouer.

4. LA SIESTE

À 12h50, le dîner se termine et la période de sieste débute. Avant de retourner aux tentes, le groupe passe d'abord aux toilettes pour se brosser les dents. Après le dîner, il est essentiel de rappeler aux campeurs et campeuses d'aller aux toilettes, afin d'éviter les déplacements pendant la sieste. Chaque moniteur ou monitrice vérifie individuellement si les campeurs y sont allés, afin de leur montrer la routine attendue.

Pour accompagner le groupe vers la sieste, A et C restent avec les campeurs et campeuses. B, de son côté, demeure à la cafétéria pour nettoyer la table de la tente. Une fois dans la section, A prend en charge la sieste. C encadre le groupe uniquement jusqu'à ce que les campeurs soient installés dans leur tente avec A, puis quitte la section. Selon les indications reçues, B et C se rendent ensuite au lieu prévu (par exemple, au Clocher) pour participer aux tâches de préparation.

Pendant la sieste, différentes activités peuvent être réalisées par les moniteurs et monitrices :

- Construction des décors ou finition;
- Mise en scène (jeu d'ombre, scènes d'action, etc.);
- Préparation du grand-jeu ou de la kermesse;
- Fabrication d'accessoires à l'Artisanat;

Si aucune tâche n'est assignée, la période peut être utilisée comme sieste libre. Vers 13h50, soit cinq à dix minutes avant la fin de la sieste, B et C retournent à la tente pour être prêts à encadrer le réveil et la transition vers la prochaine activité.

5. LA GÉNÉRALE ET LE BAIN LIBRE (SEULEMENT JEAN-RIEURS ET ÉTINCELLES)

À 15h00, la période de bain libre commence. Tous les moniteurs et monitrices participent à l'activité : deux d'entre eux surveillent le copain-copain, tandis que les autres se répartissent parmi les campeurs et campeuses pour assurer l'encadrement tout en jouant avec eux.

Lorsque le chef de camp annonce « C'est l'heure de la générale », les moniteurs et monitrices qui ont un personnage à jouer, par exemple A et B, se dirigent immédiatement vers la cabane de ski nautique. Les moniteurs et monitrices savent à l'avance s'ils jouent le soir, ce qui signifie qu'ils auront une générale. Ils doivent donc rester attentifs à l'arrivée du chef de camp pour pouvoir quitter le bain libre rapidement et efficacement.

Une fois sur place, les moniteurs et monitrices qui jouent des personnages écoutent la présentation du scénario, prennent des notes et se préparent pour la soirée. Cette rencontre permet de clarifier les rôles, les déplacements, les interactions et les moments clés du scénario. Les moniteurs et monitrices qui ne jouent pas restent sur le terrain pour assurer la sécurité et l'encadrement du bain libre jusqu'à sa fin.

Vers la fin du bain libre, environ cinq minutes avant la fin, deux moniteurs sont désignés pour aller chercher la collation. Lorsque les sifflets retentissent, la période se termine. B et C rassemblent le groupe, tandis que A et D, déjà revenus avec la collation, se préparent pour la distribution à 16h00.

6. COUCHER ET FONCTIONNEMENT DES SENTINELLES

À 21h00, la période de coucher commence. B et C supervisent le brossage de dents et veillent à maintenir un climat calme en guidant les campeurs et campeuses vers des comportements apaisés. A, désigné pour l'infirmerie du soir, accompagne les campeurs concernés et s'assure qu'ils rejoignent ensuite leur groupe. Une fois rassemblés, A, B, C et leurs campeurs se dirigent vers les tentes de manière calme et ordonnée. À l'intérieur, les moniteurs et monitrices favorisent l'endormissement en créant une ambiance douce et rassurante.

À 21h18, il reste deux minutes avant la rencontre au bâtiment désigné pour remplir les fiches d'évaluation. A et B quittent la section pour s'y rendre, ce qui leur laisse un court moment pour compléter les fiches avant la réunion. C termine la routine du coucher et, puisqu'il est la première sentinelle de la soirée, reste dans la section une fois la tente

endormie. Il se rend visible pour les autres moniteurs afin de confirmer sa présence. D arrive ensuite pour assurer la deuxième sentinelle. Ensemble, ils veillent à ce que le calme règne dans la section. Pendant ce temps, A et B complètent les fiches d'évaluation au bâtiment désigné. À la fin de la réunion, B part immédiatement pour prendre la relève à la deuxième sentinelle, à 22h00, et transmet sans délai les informations discutées lors de la réunion. C et D peuvent alors quitter la section et se rendre à l'endroit des soirées thématiques pour démonter les décors.

À 22h30, c'est la collation des moniteurs. Elle peut être prise à la cafétéria, au quai de béton ou aux douches. La nourriture doit toutefois rester à la cafétéria afin d'éviter d'attirer des animaux. C choisit de manger à la cafétéria, tandis que A préfère aller se doucher et se coucher tôt, ce qui implique de maintenir le silence dans les bâtiments.

À 22h50, E, désignée comme troisième sentinelle et dormant en tente, se rend à l'Évangéline, au Rossignol ou au Rolland-Boulanger, pour récupérer son matériel et se préparer. La troisième sentinelle commence à 23h00. E arrive à l'heure et remplace B, qui dort également en tente. B dispose alors de 30 minutes pour rassembler ses effets personnels et retourner à sa tente. La ponctualité est essentielle : un retard prolonge inutilement la durée de la sentinelle, ce qui est particulièrement difficile en fin de soirée, lorsque tout le monde est fatigué. Une règle importante s'applique à la troisième sentinelle : la sentinelle en poste ne peut quitter son rôle tant qu'elle n'a pas confirmé que tous les moniteurs et monitrices sont en tente. Ceux-ci doivent se rendre visibles ou, au besoin, la sentinelle doit vérifier elle-même.

À 23h30, les moniteurs et monitrices qui dorment en tente sont déjà installés, et ceux qui dorment en bâtiment sont dans leurs dortoirs respectifs. Le calme est de mise afin de ne pas déranger ceux qui souhaitent dormir. À 00 h 00, le Camp est entièrement endormi.